

Réunion du 20 mars 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 79

Nombre de votants : 88

L'an deux mille dix-sept, le vingt mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, Jeanne LUGA, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Marc CAUHAPE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Valérie MARQUEHOSSE, Bernard MELIANDE, Marie-Luce MUSEL, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Thierry LAFFITTE, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Madeleine BROLESE (pouvoir à M. Philippe GARCIA), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Mme Alice BENAVENTE), Michel LAURIO, Hervé LAFITTE (pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Michel JESER, Jean-Luc NOURY (pouvoir à Mme Delia MATA-CIAMPOLI), Yves SALANAVE-PEHE, Gilbert AURRIAC (pouvoir à Mme Sylvie MOUSQUES DIT CABANOT), Anthony BERBEL, Olivier MOUNLOU, Fabien LARRIVIERE (pouvoir à Mme Bernadette PRADA), Catherine LEYGUES (pouvoir à M. Jean-Marc TERRASSE), Hélène MARTEUILH, Marie-Thérèse LAVIELLE (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Raymond INCHASSENDAGUE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 14 : PARTENARIAT ENTRE LE PAYS LOBG ET LE CRPF : PROGRAMME
D' ACTIONS POUR UNE GESTION DURABLE DE LA FORET PRIVEE ET
UNE MEILLEURE VALORISATION DE LA RESSOURCE BOIS (2017 -
2018)**

Rapporteur : M. Jean-Pierre DUBREUIL

Le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves souhaite poursuivre son engagement en faveur de la valorisation de la forêt privée et de la ressource bois. Pour cela, un programme d'actions a été défini avec le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et en partenariat avec les territoires d'Oloron Haut Béarn et du Grand Pau. Il sera mis à œuvre à partir du mois d'avril 2017 à l'échelle du Béarn.

Les actions engagées visent à favoriser la gestion de la forêt privée grâce à un soutien à la fois technique et organisationnel destiné aux propriétaires forestiers : diagnostic et préconisations faites par un animateur forestier, soutien à l'organisation collective des propriétaires par leur regroupement au sein d'associations, etc. Ces actions répondent à de multiples enjeux pour le territoire, notamment environnementaux et économiques, grâce au développement de partenariats avec d'autres filières (bois d'œuvre et de construction, bois énergie, etc.).

Pour mener à bien ces actions, des animateurs employés par le CRPF interviendront sur le territoire. Les dépenses d'animation et de fonctionnement s'élèvent 64 530,75 € pour le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves, sur une durée d'un an (d'avril 2017 à mars 2018).

Plusieurs partenaires financiers participent à la mise en œuvre de ce programme :

- le Pays LOBG (proposition d'une inscription budgétaire à hauteur de 4 640,25 € en décision modificative),
- l'Europe, avec une subvention FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) au titre du programme LEADER,
- le conseil régional et le conseil départemental,
- les propriétaires forestiers.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de valider** le développement de ce programme d'actions sur le territoire du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves,
- **d'autoriser** son Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ces actions.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 28/03/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/03/2017